

— P.A.D.D. —

PROJET D'AMÉNAGEMENT & DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

PLU D'INZINZAC-LOCHRIST

Débatu en Conseil Municipal le 25 juin 2018

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 04/11/2019

Le Maire,
Armelle NICOLAS



A blue ink handwritten signature, appearing to be 'Armelle Nicolas', written over a horizontal line.

Préambule

Par une délibération du conseil municipal en date du 12 décembre 2016, la commune d'Inzinzac-Lochrist a prescrit la Révision Générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), énonçant les objectifs poursuivis par le nouveau document d'urbanisme.

Sur la base notamment d'un diagnostic communal partagé et d'une concertation avec les habitants, grands ou petits, les élus définissent leur Projet d'Aménagement.

Pièce centrale du PLU, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD), encadré par l'article L151-5 du code de l'urbanisme, constitue le document de référence et de cohérence en matière d'aménagement et d'urbanisme. Le PADD est ainsi l'expression du projet de développement porté par l'équipe municipale et s'inscrit dans le contexte réglementaire en vigueur, depuis la loi Alur jusqu'au SCoT du Pays de Lorient 2018.

Il expose la vision des élus d'Inzinzac-Lochrist pour leur territoire à l'horizon 2030 en fixant les objectifs à atteindre et les actions qu'ils souhaitent mettre en place pour y parvenir.

La commune se présente sous la forme d'un triptyque : un volet naturel, un volet agricole, et un volet urbain. Ensemble, ils font l'identité et la richesse d'Inzinzac-Lochrist. Au travers du PADD, l'équipe municipale affiche sa volonté d'inscrire son projet dans le respect de l'équilibre entre ces trois composantes du territoire.

Le PADD est également l'expression des idées politiques de la municipalité, idées qu'elle porte sur le mandat 2014-2020 et dont le PLU est l'une des déclinaisons.

Sommaire

THÈME I : INZINZAC LOCHRIST PENQUESTEN ; TROIS ÉCHELLES DE VIE, UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT

p.4

#1 Accompagner la croissance & prioriser le renouvellement urbain

#2 Promouvoir les identités propres aux 3 bourgs

#3 Optimiser les équipements

#4 Encourager les activités et conforter les centralités commerciales

THÈME II : DES FORGES AU PONT NEUF EN PASSANT PAR LE BLAVET, UN PATRIMOINE CULTUREL FORT

p.10

#1 Se tourner vers le Blavet, ses atouts, ses usages

#2 Réaffirmer les Forges comme pôle dynamique de la commune, faciliter l'activité et l'emploi

#3 Permettre le développement des activités touristiques

THÈME III : UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ INSCRIT DANS UN TERRITOIRE DURABLE

p.16

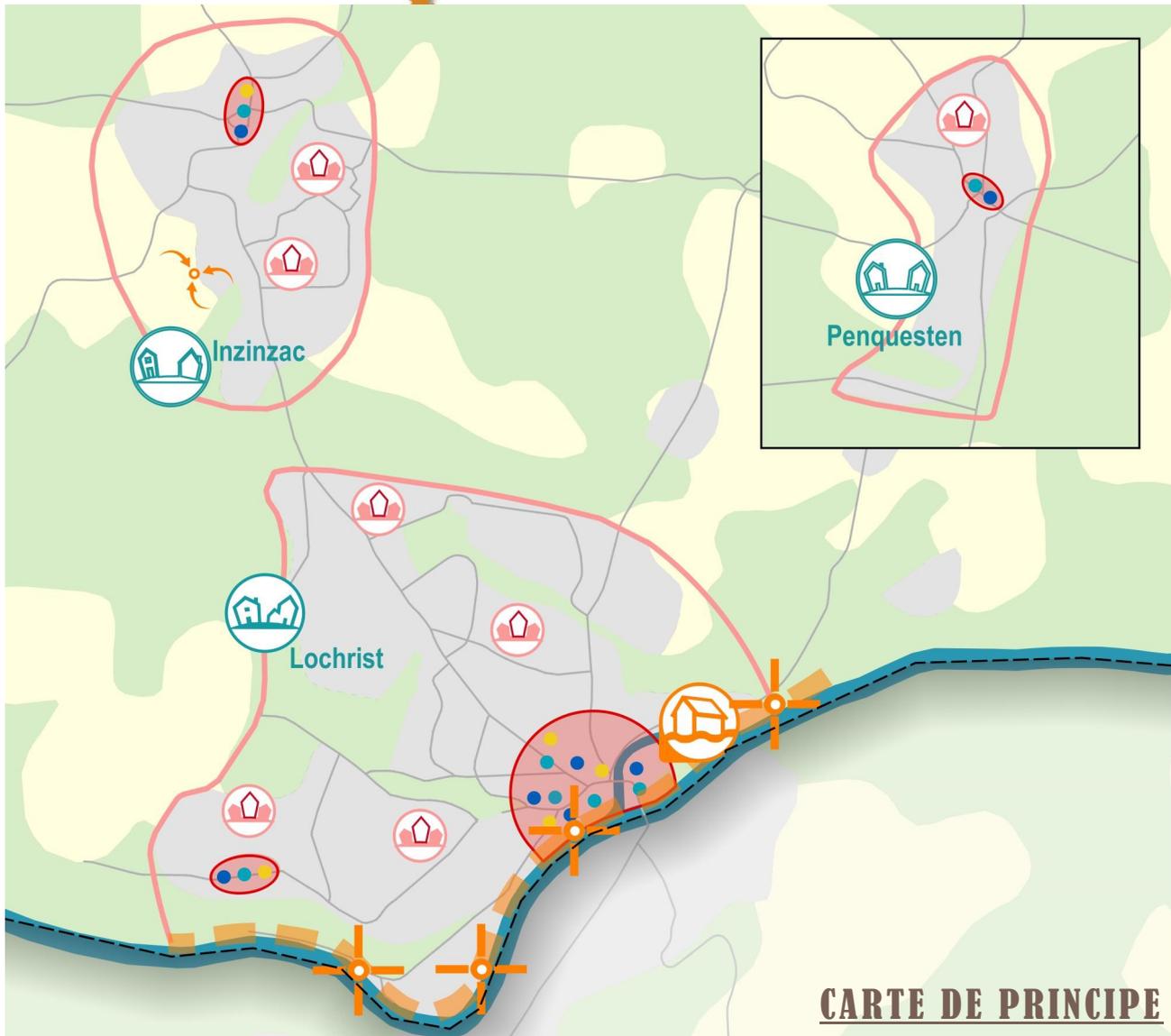
#1 Soutenir durablement une activité agricole

#2 Valoriser la Trame Verte & Bleue

#3 Mettre en place les mobilités durables

#4 Inciter au Développement Durable

THÈME I : INZINZAC LOCHRIST PENQUESTEN ; TROIS ÉCHELLES DE VIE, UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT



#1 Accompagner la croissance et prioriser le renouvellement urbain

-  Réaliser la totalité des futurs logements dans l'enveloppe urbaine
-  Grands secteurs de renouvellement pressentis
-  Faciliter la densification des quartiers peu denses

#2 Promouvoir les identités propres aux 3 bourgs

-  Moduler la densification pour s'adapter aux caractéristiques des bourgs
 - Lochrist, centralité principale de la commune, adossée à Langroix avec le Blavet en trait d'union
 - Inzinzac, centralité administrative renforcée grâce au secteur structurant de Pen er Prat
 - Penquesten, à maintenir comme centralité rurale

#3 Optimiser les équipements

-  Le Parc d'Eau Vive, élément identitaire
 - Etendre le rayonnement des équipements culturels et sportifs
-  Développer les projets en lien avec le Blavet
 - Développer des équipements structurants au travers d'une réflexion globale (mutation, optimisation, mutualisation)
-  Amener de nouveaux équipements sur Inzinzac Pen er Prat

#4 Encourager les activités et conforter les centralités commerciales

-  Soutenir les centralités commerciales définies dans le SCoT
-  Poursuivre l'accompagnement dans la colorisation des commerces et équipements
 - Faciliter l'installation d'activités, y compris touristiques

#1 Accompagner la croissance & prioriser le renouvellement urbain

Entre 1999 et 2014, la commune a connu une croissance de population de plus d'1% par an, gagnant environ 1000 habitants sur la période (INSEE).

*Durant la période 2006-2016, la consommation foncière moyenne estimée est d'environ 4,5 ha/an soit près de 50 ha sur la période. Un des objectifs de ce PLU est de réduire ce chiffre de près de 80% sur la période 2018-2028 ; **Afin de lutter contre l'étalement urbain, l'urbanisation sera centrée prioritairement au sein de l'enveloppe des trois entités agglomérées de la commune.***

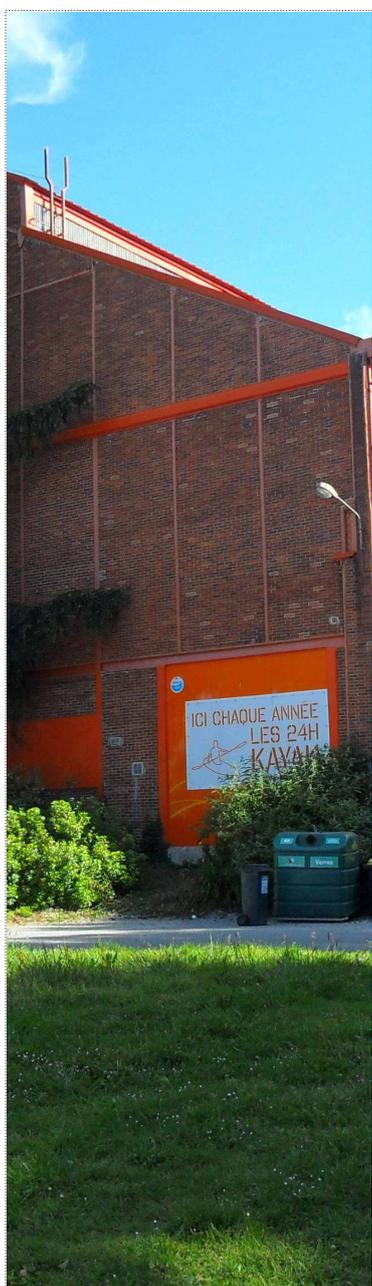
Au regard de la croissance passée, la municipalité envisage un accroissement de population d'environ 1% sur les dix années à venir. **1000 habitants supplémentaires seront donc accueillis, ce qui implique la création de 440 logements**, perspective cohérente avec le Programme Local de l'Habitat. Pour mettre en œuvre cette programmation, la municipalité porte une ambition forte en matière de renouvellement et de densification :

- **La totalité des futurs logements sera réalisée dans l'enveloppe urbaine des trois bourgs**, avec au moins 70 à 80% de cette production au sein des espaces agglomérés *stricto sensu*. L'extension se limitera à combler les creux de l'enveloppe bâtie.
- **Les ambitions communales en matière de mixité sociale seront déclinées au PLU**, afin que la part de logements locatifs aidés et logements en accession à prix encadrés dans la production neuve soit compatible avec les objectifs supra-communaux.
- **De grands secteurs de renouvellement sont pressentis** : le site de l'EHPAD (Etablissement Hospitalier pour Personnes Âgées Dépendantes) de la Sapinière à Lochrist, l'ancienne école privée de Penquesten, la centralité d'Inzinzac ou encore les espaces publics délaissés des quartiers pavillonnaires peu denses.
- **En campagne, un ensemble de bâtiments agricoles d'intérêt architectural** sera repéré ; ceux-ci pourront devenir des logements.



THÈME I :

INZINZAC LOCHRIST PENQUESTEN; TROIS ÉCHELLES DE VIE, UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT



Entre 2006 et 2016, environ 250 logements ont été réalisés dans le tissu aggloméré des trois bourgs, soit près de 50% de la production sur cette période.

Il ne s'agit donc pas d'un phénomène nouveau ou anecdotique ; la commune entend promouvoir une densification qualitative, inscrite dans un territoire maillé d'espaces publics et naturels et accessibles à tous, afin que l'essentiel de la production de logements se réalise au sein d'espaces déjà équipés.

Pour s'en donner les moyens, des outils seront mis en place ainsi que **des périmètres de veille foncière de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, de même que le repérage des grandes propriétés foncières sur les trois bourgs.**

Enfin, **la programmation des 440 logements du PLU sera lissée dans le temps (en appui sur un Programme Pluriannuel d'Urbanisation)**, avec le souci de prendre en compte les impacts sur les équipements, sur le commerce, etc. En particulier, il s'agira d'équilibrer l'offre de logement autour des secteurs d'enseignement pour maintenir le nombre de classes dans chaque école.

#2 Promouvoir les identités propres aux 3 bourgs

Les élus et les habitants de la commune mettent en avant trois entités urbanisées aux caractéristiques et aux ambiances bien distinctes :

Lochrist, centralité principale de la commune, caractérisée par son développement urbain et son rayonnement, adossée à Langroix avec le Blavet en trait d'union. Il s'agit ici de :

- conforter le rayonnement commercial ;
- poursuivre la mise en couleur du tissu urbain du centre-ville ;
- aménager les abords du Blavet : les Forges, l'entrée de ville par la rue du Blavet, ou encore le secteur de la médiathèque ; autant de lieux emblématiques qui ponctuent le cours du fleuve.

Inzinzac, centralité administrative renforcée et étoffée grâce au secteur structurant de Pen er Prat qui apporte des équipements (EHPAD, maison de l'enfance, professions médicales), et qui s'intègre dans un maillage doux (entre le bourg, la route du temple, le Gorée...). Il sera important d'y rechercher un développement urbain profitable aux commerces du bourg.

Le village de Penquesten à maintenir dans sa **dynamique actuelle** : une autre centralité, caractérisée par sa ruralité, où garder le lien avec le commerce et l'école.

Il conviendra donc de **décliner la forme des constructions en densification pour s'adapter aux caractéristiques urbaines propres à chaque entité** :

- Lochrist : favoriser les typologies de maisons de ville, d'intermédiaires voire de collectifs, adaptées à la topographie,
- Inzinzac : favoriser les typologies individuelles denses,
- Penquesten : retravailler l'habitat individuel et ses gabarits.



THÈME I :

INZINZAC LOCHRIST PENQUESTEN; TROIS ÉCHELLES DE VIE, UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT



#3 Optimiser les équipements

Cette orientation se traduit par les objectifs suivants :

Étendre le rayonnement des équipements culturels sportifs et de loisirs, notamment à l'échelle intercommunale, ainsi que par les événements qu'ils génèrent (24h kayak, programmation Vulcain ou TRIO) pour soutenir par la même occasion le dynamisme économique de la commune.

Développer les projets en lien avec le Blavet :

- intégrer le projet de halte nautique (avec Lorient Agglomération) dans un ensemble cohérent de déplacements (signalétique, accès...) sur l'axe du Blavet ;
- prolonger les aménagements jusqu'à Cotillon : secteur d'accès au fleuve, et d'entrée de ville ;

Développer des équipements structurants au travers d'une réflexion globale sur les propriétés communales et structures sportives, de loisirs, médicales, liées à l'enfance ou encore à la restauration des écoles et de l'Ehpad en ;

- étudiant les possibilités de mutation et de mutualisation sur certains secteurs
- questionnant l'optimisation des équipements en place
- identifiant les secteurs qui pourront potentiellement porter des projets structurants dans les années à venir.

Amener de nouveaux équipements et un nouveau pôle médical venant étoffer l'offre sur Inzinzac (Pen er Prat), avec la volonté de mutualiser sur un même site divers services (à l'exemple de la Maison de l'enfance).

Maintenir le niveau général des services, en :

- préservant les écoles dans les 3 bourgs, en facilitant et en sécurisant leurs accès
- dialoguant avec l'Agglomération pour faciliter le passage des transports en commun, notamment sur les zones rurales de la commune.

#4 Encourager les activités et conforter les centralités commerciales

Le commerce et plus généralement les activités économiques font partie des thématiques majeures du PLU d'Inzinzac-Lochrist. Il s'agit ici à terme de :

Soutenir la vocation commerciale et économique des centralités définies dans le SCoT, en cohérence avec leur niveau de rayonnement (pôle relais et pôle d'appui de Lochrist, et pôles secondaires d'Inzinzac, Penquesten et la Montagne)

Soutenir le commerce de proximité, analyser ses forces, ses faiblesses, ses complémentarités, ses manques, ses locomotives pour **élaborer, grâce à une étude menée par l'Audélor, un schéma commercial** permettant de mieux faire rayonner les centralités.

Poursuivre l'accompagnement dans la démarche de colorisation des commerces.

Sur l'ensemble du territoire :

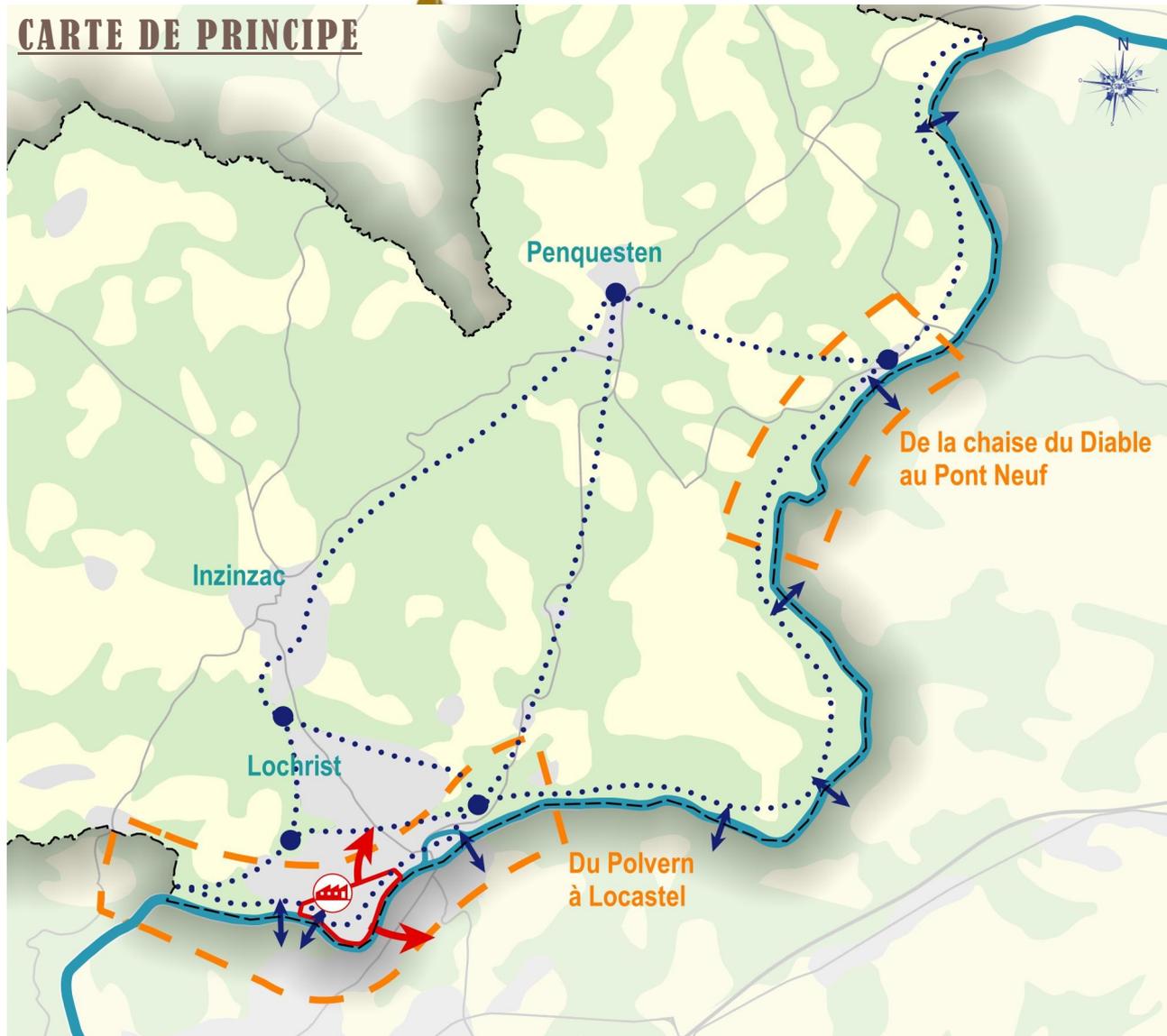
- **encourager l'installation d'activités en fléchant des secteurs adéquats** et en imaginant une signalétique des activités.
- s'assurer du **maillage médical** et des connexions aux centralités
- faciliter l'installation ou le développement d'activités touristiques dans les entités urbaines et rurales (camping, aires de camping-cars, gîtes, hôtels...)



THÈME II

DES FORGES AU PONT NEUF EN PASSANT PAR LE BLAVET, UN PATRIMOINE CULTUREL FORT

CARTE DE PRINCIPE



#1 Se tourner vers le Blavet, ses atouts, ses usages

- ...● Des cheminements et accès lisibles depuis les bourgs et la campagne
- ↔ Des rives perméables pour rejoindre le halage
- ⊔ Encourager les usages de loisirs modérés le long du fleuve :
 - du Polvern à Locastel
 - de la chaise du Diable au Pont Neuf

#2 Réaffirmer les Forges comme pôle dynamique de la commune, faciliter l'activité et l'emploi

- ⊔ Reconquérir le site par une activité diversifiée
- ↗ Reconquête le site pour tous les publics (connexions à Lochrist et Langroix)
 - Maintenir les secteurs d'activités dans les bourgs et la campagne

#3 Permettre le développement des activités touristiques

- Sur le site des Forges
- Le long du Blavet
- Par la découverte du patrimoine

#1 Se tourner vers le Blavet, ses atouts, ses usages

Colonne vertébrale de la commune, le Blavet a une place prépondérante dans les représentations et les pratiques de chacun. Les objectifs des élus tendent ainsi à révéler toujours mieux les qualités du fleuve, pour :

Permettre à tous de découvrir les rives du Blavet côté Inzinzac-Lochrist, grâce à :

- une lisibilité des accès au fleuve depuis les quartiers des zones agglomérées et depuis les campagnes
- une perméabilité des rives pour relier le halage, côté Languidic/Hennebont, aux lieux d'usages d'Inzinzac-Lochrist (écluses, pont de fer, cheminements)
- la promotion du Blavet comme axe de déplacement fluvial, piéton et cycliste,

tout en veillant à valoriser et préserver le côté sauvage des rives (faciliter la création de points d'accès, aménagements itinérants le long du Blavet, mettre en valeur la faune et de la flore sur des sites identifiés et aménagés).

Encourager les usages de loisirs respectueux le long du fleuve,

de l'écluse du Polvern à l'île de Locastel :

- envisager une halte nautique, ou encore une zone de baignade
- engager une réflexion pour un aménagement concerté avec la commune d'Hennebont
- permettre des équipements pour le tourisme itinérant le long du Blavet (aire naturelle de camping proche des commerces)

de la chaise du diable au Pont Neuf :

- proposer une offre de loisirs à petite échelle, mise en réseau, en parfaite harmonie avec le site naturel de la vallée du Blavet
- permettre le développement d'activités valorisant le fleuve.



THÈME II :

DES FORGES AU PONT NEUF EN PASSANT PAR LE BLAVET, UN PATRIMOINE CULTUREL FORT



#2 Réaffirmer les Forges comme pôle dynamique de la commune, faciliter l'activité et l'emploi

Le site des Forges est un témoin majeur du dynamisme d'Inzinzac-Lochrist. Les constructions édifiées dans les années 1860 sur un terrain d'environ 50 hectares au bord du Blavet nous rappellent l'importance des activités qui s'y déroulaient, depuis les bureaux de la direction jusqu'aux laminoirs en passant par l'ancienne station électrique.

Aujourd'hui quelques entreprises comptabilisant plus de 230 emplois, dont 150 dans les nouveaux laminoirs, continuent d'occuper une partie du site. Cependant son potentiel en matière d'accueil reste largement inexploité.

La municipalité affiche donc l'ambition de :

Reconquérir le site par une activité diversifiée :

- accueillir à la fois entreprises industrielles, artisanales, tertiaires et tourisme, voire de l'habitat uniquement lié à l'activité de la zone, pour aller vers une mixité urbaine atypique et assumée, aux portes de la centralité de Lochrist
- encourager le développement de programmes innovants (forum, pépinière d'entreprises...)
- densifier, équiper et optimiser les parcelles dévolues aujourd'hui à l'activité économique
- envisager la reconversion d'éléments majeurs du site (maison de la paye, centre Néon, laminoirs...)
- permettre l'implantation d'équipements (culturels, sportifs...) tirant parti de la proximité du Blavet
- mettre l'accent sur la qualité paysagère de la zone, et l'intégration des programmes dans cet environnement particulier.

Reconquérir le site pour tous les publics :

- imaginer, au bord du Blavet, les connexions piétonnes (quais, pontons) avec le reste de Lochrist et avec Hennebont par Langroix

Enfin, les Forges ne constituant pas le seul bassin d'activités du territoire, il s'agira aussi de :

- maintenir dans leur forme actuelle les autres zones d'activités
- Soutenir les activités en campagne (liées à la santé animale notamment)
- permettre une exploitation durable des ressources du sous-sol en compatibilité avec les sensibilités environnementales et les besoins du territoire.



THÈME II :

DES FORGES AU PONT NEUF EN PASSANT PAR LE BLAVET, UN PATRIMOINE CULTUREL FORT



#3 Permettre le développement des activités touristiques

Le patrimoine est un premier vecteur de tourisme. Sur la commune le premier identifié est le site industriel des anciennes forges d'Hennebont, mémoire ouvrière de la révolution industrielle devenu un élément fort d'identité pour Inzinzac-Lochrist, dont témoigne déjà l'écomusée. C'est pourquoi il semble important de commencer par renforcer l'attrait touristique de ce site autour de ses particularités : le travail de l'acier qui perdure avec les entreprises en place, les vestiges de l'histoire des forges avec une architecture spécifique, la morphologie du site liée à l'ondulation du cours du Blavet...

Cela se traduit par :

- des projets faisant revivre le patrimoine existant
- des aménagements qualitatifs et la mise en réseau des lieux phares
- des structures adaptées qui servent aussi la vie du territoire : hébergement, restauration
- le tourisme industriel comme vecteur de cohabitation entre tourisme et industrie

Sans oublier le patrimoine naturel.

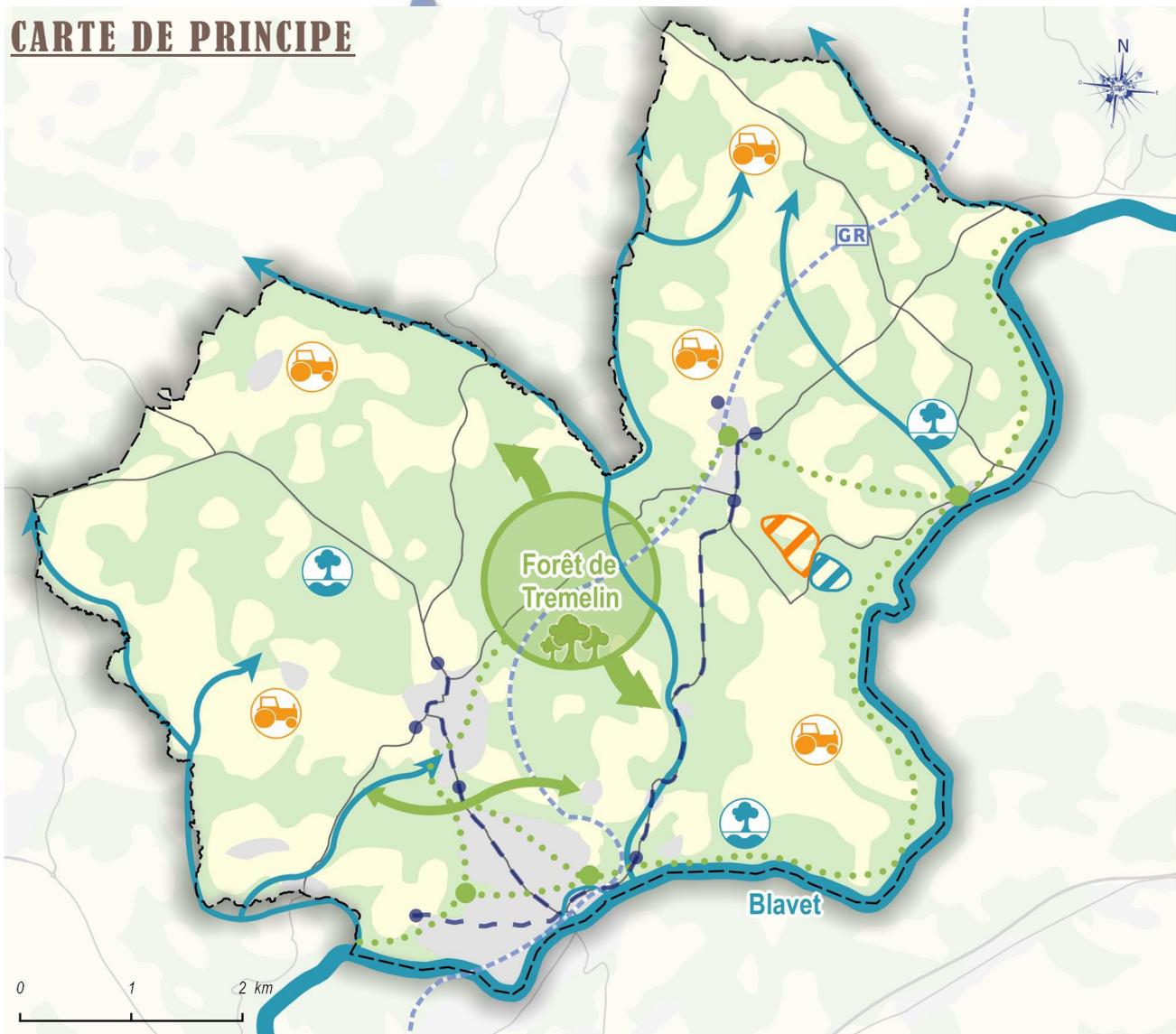
Les espaces naturels de la commune constituent le second vecteur majeur de développement de l'activité touristique. Les élus souhaitent sur ces espaces :

- enrichir l'offre en matière d'activités de loisirs sur le Blavet, notamment innovantes ou inédites à l'exemple de celles qui existent (kayak, péniche, West wake park, site d'escalade de la chaise du diable...) pour augmenter l'attractivité du territoire
- permettre la création d'équipements touristiques adaptés pour améliorer l'accueil du public : permettre l'hébergement et la restauration sur de tels sites ; miser sur le développement des pratiques de tourisme itinérant : cyclo-camping, camping-cars...
- continuer de travailler, de conforter et de communiquer sur le maillage des chemins de randonnées qui permet la **découverte du petit patrimoine** sur tout le territoire ; réfléchir à des structures d'accueil modérées en lien avec la randonnée.

- De manière générale, il s'agira enfin :
- d'adapter, faciliter la réhabilitation ou la création d'équipements et structures permettant de mettre en valeur le patrimoine.
 - de mettre en cohérence tous les points touristiques.

THÈME III : UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ INSCRIT DANS UN TERRITOIRE DURABLE

CARTE DE PRINCIPE



#1 Soutenir durablement une activité agricole forte

-  Protéger les terres et les exploitations agricoles, permettre leur développement et leur diversification
 - Limiter le ruissellement grâce au bocage

#2 Valoriser la Trame Verte et Bleue

- Inzinzac-Lochrist, poumon vert de l'Agglomération
-  Préserver les coupures naturelles entre les bourgs, supports de liaisons douces : le Forêt de Tremelin, le Gorée
-  Protéger globalement toutes les entités de la TVB

#3 Mettre en place les Mobilités Durables

-  Utiliser la TVB pour promouvoir les déplacements doux
- Décliner les principes du Plan de Mobilités Durables :
-  permettre la cohabitation des modes de déplacements
 -  rendre lisibles les entrées de bourgs

#4 Inciter au Développement Durable

-  Tendre vers une limitation de l'extension de Kermat
 - Construire la ville de demain : possibilités d'un réseau de chaleur, du biogaz, réduction de la consommation d'énergie
 - Faciliter une couverture numérique optimale du territoire

#1 Soutenir durablement une activité agricole

L'agriculture a façonné le territoire d'Inzinzac-Lochrist. C'est une activité économique dynamique qui participe de l'identité de la commune et est garante de la qualité et de la diversité de ses paysages. Elle occupe une place centrale dans l'avenir du territoire.

La municipalité affiche la volonté de soutenir les activités agricoles, à travers plusieurs objectifs :

- protéger les terres agricoles et sièges d'exploitations existants identifiés dans le cadre du diagnostic agricole communal, et par la maîtrise de l'urbanisation rendre d'anciennes zones à urbaniser à l'agriculture
- faciliter l'installation de futures exploitations sur la commune, en étant notamment une terre d'accueil pour des jeunes agriculteurs motivés notamment par les modes de production alternatifs
- garantir la possibilité de création ou d'extension de bâtiments en lien avec un développement cohérent et justifié économiquement des exploitations
- faciliter les changements d'utilisation en lien avec l'activité agricole, en encourageant les circuits courts et en facilitant l'installation d'équipements spécifiques : locaux de vente à la ferme, de transformation de produits agricoles...
- protéger la ressource en eau, travailler à limiter le ruissellement des terres agricoles vers le Blavet (reprises de haies, talus, etc).



THÈME III :

UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ INSCRIT DANS UN TERRITOIRE DURABLE

#2 Valoriser la trame Verte & Bleue

Sur une superficie de 4465 hectares, le territoire d'Inzinzac-Lochrist jouit d'une grande proportion d'espaces naturels pratiqués par les habitants. La priorité est de remettre au cœur des pratiques les espaces de nature qui existent déjà, en en garantissant à tous un accès facilité.

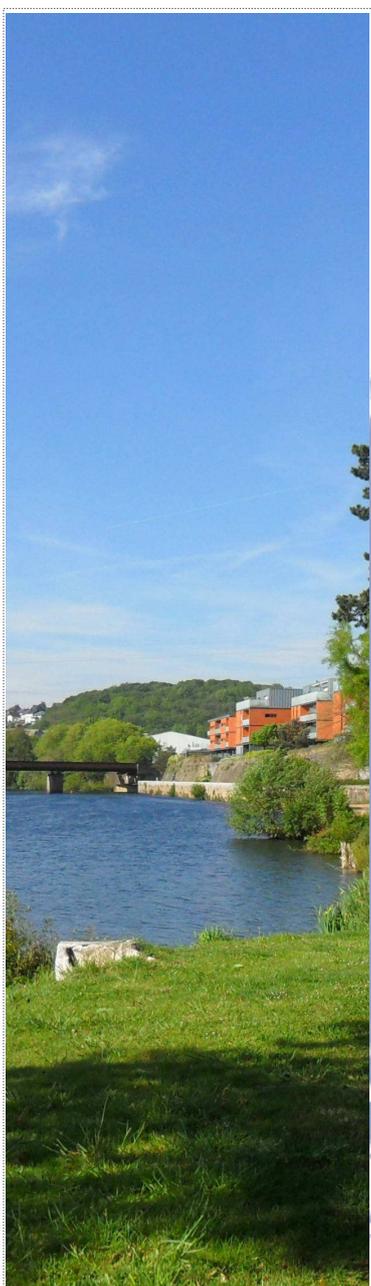
Les objectifs consistent à :

Réaffirmer Inzinzac-Lochrist comme **poumon vert à l'échelle de l'Agglomération**.

Protéger de manière générale les entités naturelles qui composent la Trame Verte et Bleue de la commune : les espaces boisés comme atouts écologiques, paysagers ou économiques, ainsi que les vallons, les zones humides, la trame bocagère et ses haies ou talus,... **mais aussi les paysages et les points de vue remarquables offerts par le relief**.

Préserver les coupures naturelles entre les bourgs, supports de liaisons douces ;

- La Forêt de Trémelin, coupure majeure accessible d'Inzinzac, de Penquesten ou de Lochrist.
- le secteur du Gorée ; des espaces ouverts à se réapproprier au sein de la trame verte et des modes doux. Il s'agira de valoriser l'effet de col naturel au Gorée en créant un espace de liaison verte entre les deux bassins versants qui aurait un rôle d'articulation entre Inzinzac et Lochrist : affirmer ce site comme une liaison d'espaces naturels entre le Trémelin et le Mané qui accueille des équipements sportifs et festifs disséminés dans la nature en s'inspirant de la typologie de l'ancien hameau agricole du Gorée.



#3 Mettre en place les mobilités durables

Les objectifs portant sur la mise en place des mobilités durables à Inzinzac-Lochrist sont intimement liés à la Trame Verte & Bleue, qui en est le premier support. La municipalité souhaite à ce titre :

Utiliser la Trame Verte et Bleue pour promouvoir les déplacements doux entre les espaces ouverts et les espaces urbanisés, afin de la donner à voir, à pratiquer, et à préserver ;

- faciliter d'abord les connexions entre les cheminements existants répertoriés afin de constituer un maillage dense valorisant tous les espaces d'intérêt de la commune. Ce maillage devra se faire en cohérence avec les chemins labellisés déjà présents et recensés (GR, VTT, Allées équestres...)
- faciliter aussi le développement de liaisons piétonnes/cyclistes entre bourgs et quartiers et aux abords des écoles pour favoriser la mobilité douce et réduire le trafic routier

Intégrer la nature dans les bourgs

- **par le réseau de vallons** qui les sillonne et qui lie naturellement les quartiers aux espaces agro-naturels
- en récréant une **armature verte est-ouest à Lochrist**, support de déplacements du Bunz à la Montagne, et **nord-sud de Trémelin au Blavet en passant par le Gorée**
- en **connectant les cheminements doux aux chemins de grande randonnée (GR)**.

Par ailleurs le diagnostic citoyen réalisé dans le cadre du **Plan de Mobilités Durables** a fait émerger des enjeux partagés. Prenant appui sur ce document, le PLU veut décliner les objectifs suivants :

- lisibilité des entrées de bourg
- cohabitation des modes de déplacement sur les principaux axes de circulation, sans nuire aux activités économiques
- lisibilité des parcours interquartiers
- amélioration de la sécurité, notamment des écoliers aux portes des écoles
- ...

Réfléchir sur la multimodalité et les points de ralliement (covoiturage, arrêts des transports en commun).



THÈME III :

UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ INSCRIT DANS UN TERRITOIRE DURABLE

#4 Inciter au Développement Durable

Au regard des évolutions technologiques et environnementales, **tendre vers une limitation de l'extension de l'installation de stockage de Kermat 3.**

La réflexion menée dans le cadre du PLU conduit à :

- **réfléchir sur les possibilités de mise en place d'un réseau de chaleur avec une filière bois** (chaufferie bois) valorisant les boisements comme espaces également productifs grâce à la sylviculture ; ou sur les perspectives offertes par le biogaz
- favoriser les **équipements de production d'énergie renouvelable**
- **amener chaque projet, qu'il soit public ou privé, à œuvrer en faveur de la transition énergétique** par des prescriptions ou recommandations adaptées
- autoriser et **faciliter l'amélioration énergétique des bâtiments** tout en les conditionnant au respect de l'architecture, de la salubrité du bâti et à l'utilisation préférentielle de matériaux locaux et bio-sourcés
- faciliter des **projets ambitieux en matière de mixité sociale et générationnelle**
- localiser l'implantation des facteurs de déplacements (équipements, habitat...) de manière à limiter les besoins de déplacements motorisés
- inciter à renouveler et entretenir le bocage dans les espaces ruraux de la commune.

Aménager un territoire connecté, en autorisant l'implantation d'équipements permettant une couverture optimale du territoire dans son ensemble (urbain et rural) par les réseaux numériques (avec ou sans fil), et en veillant à leur bonne intégration dans le paysage et à limiter les nuisances pour les habitants et le public sensible (enfants notamment).



